Comité National d'Évaluation

BULLETIN N° 33 - JUIN 2002

# ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL D'ÉVALUATION

Plus d'un an après le lancement des nouvelles évaluations par le CNE (cf. *Bulletin du CNE* n° 30, novembre 2000), il est sans doute opportun de faire le point des actions entreprises, des questions qu'elles ont pu soulever et des suites qui verront le jour en 2002.

C'est aussi l'occasion de présenter la nouvelle composition du Comité depuis son renouvellement partiel et de présenter le secrétariat général.

## RÉALISATION DU PROGRAMME DE 2001

Nous envisagions de tester sur l'année 2001 la concomitance de notre évaluation avec les étapes des contrats quadriennaux. Non pas que nous estimions devoir cantonner notre évaluation aux seuls thèmes du contrat, mais nous souhaitions profiter de l'opportunité de cette séquence de bilans et de projets dans les établissements pour apporter l'éclairage de l'évaluation dans les orientations des contrats.

C'est pourquoi avaient été programmées, pour la campagne 2001, 19 évaluations d' établissements, la plupart de ces derniers contractualisant au 1er janvier 2003, à l'exception des universités et IUFM d'outre-mer - Antilles-Guyane et Réunion - dont les attentes depuis les évaluations précédentes (1991 et 1989) étaient très fortes. Le choix des établissements s'est effectué en fonction de l'ancienneté de l'évaluation précédente et des cohérences académiques.

Les thèmes d'évaluation ont été retenus en concertation avec les équipes de présidence ou de direction.

Aujourd'hui, beaucoup de chemin a été parcouru et nous pouvons annoncer les échéanciers des différents rapports d'évaluation :

*a) rapports validés par le CNE après rencontre avec les présidents ou directeurs de chaque établissement (déjà parus ou à paraître prochainement) :*

- Université de Savoie (évaluation précédente publiée en 1988), Université Stendhal - Grenoble III (évaluation précédente publiée en 1994), IUFM de la Réunion (première évaluation), Université Pierre Mendès France-Grenoble II (évaluation précédente publiée en 1993), IEP de Grenoble, Université des Antilles et de la Guyane (évaluation précédente publiée en 1991), IUFM des Antilles et de la Guyane, devenu 3 IUFM en cours d'évaluation ! (première évaluation), Université Joseph Fourier-Grenoble I (évaluation précédente publiée en 1991), INP de Grenoble (évaluation précédente publiée en 1991), Université de La Réunion (évaluation précédente publiée en 1989).

*b) rapports qui seront validés avant l'été :*

- ENI de Saint-Étienne (première évaluation), École centrale des arts et manufactures (première évaluation).

*c) évaluations en cours (rapports à paraître au 2e semestre 2002) :*

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (évaluation précédente publiée en 1986, la plus ancienne), Université Montpellier I (évaluation précédente publiée en 1992), Université Montpellier II (évaluation précédente publiée en 1993), ENS Chimie de Montpellier (évaluation précédente publiée en 1993), Université Montpellier III (évaluation précédente publiée en 1988), Université de Perpignan (évaluation précédente publiée en 1993), IUFM de Montpellier (première évaluation).

À ce stade, il est encore trop tôt pour effectuer un bilan. Des échos contrastés nous parviennent des établissements sur l'aide du processus d'évaluation dans l'élaboration des bilans et projets. Beaucoup d'établissements ont apprécié la démarche du CNE dans ce contexte, certains présidents l'ont écrit dans leurs commentaires joints au rapport, d'autres expriment une déception en raison de la date de présentation du rapport, tardive selon eux en regard de la date du 28 février fixée par le Ministère pour la remise du projet.

Cependant, dans tous les cas, le rapport final sera connu avant que ne s'engagent les discussions finales entre les établissements et le Ministère et, dans la plupart des cas, l'établissement aura connaissance de l'évaluation pour préparer ses demandes d'habilitation de diplômes, lesquelles devront être transmises au Ministère au 4e trimestre 2002.

### Peut-on faire mieux ?

Sans doute. Plusieurs conditions seraient à réunir :

Une plus rapide étape d'auto-évaluation : en effet, il est rare que le rapport et les documents d'auto-évaluation soient transmis au CNE dans les délais qui avaient été fixés avec les établissements. Ces derniers éprouvent quelques difficultés à fournir des indicateurs quantitatifs fiables et facilement accessibles. Un "tableau de bord" permanent apparaît aujourd'hui nécessaire. Nous devons donc tous travailler à cette réalisation ; l'auto-évaluation y gagnerait en efficacité et rapidité.

Plus que d'une "grosse" agence nationale d'évaluation, nous avons tous besoin d'un renforcement des capacités d'évaluation dans les établissements, d'une part, d'interventions plus rapides du CNE - expertises, pré-rapport, rapport final -, d'autre part. Le choix d'experts familiers des sujets à étudier fait que ceux-ci sont très souvent assez peu disponibles. Les dossiers traités par le CNE sont nombreux. C'est pourquoi nous avons sollicité, de la part du Ministère, plusieurs réponses, toutes orientées vers une plus grande efficacité du CNE : un Comité élargi, quelques postes supplémentaires au sein du Secrétariat général, une diversification des recrutements de chargés de mission. Toutes ces évolutions sont en cours de réalisation.

Enfin, se pose la question du moment le plus opportun pour l'évaluation. Si l'on veut que tout soit connu pour la préparation du projet par l'université, il faut que le CNE intervienne un an plus tôt, c'est-à-dire dans l'année n-3 pour un contrat devant - théoriquement - être signé au 1er janvier de l'année n. Mais alors, on perdra en capacité d'évaluation des réalisations en cours… Tout cela mérite d'être discuté, et le CNE se propose d'engager une réflexion avec tous ses interlocuteurs institutionnels, notamment la CPU, avant d'établir son programme pour l'année 2003.

### Autres approches

Une évaluation d'envergure va bientôt être portée à la connaissance du public : celle des diplômes et de leurs débouchés dans le domaine connu sous le nom de *Mathématiques appliquées*. Il s'agit d'une vaste synthèse que le CNE a réalisée à partir de l'évaluation des maîtrises MIM et MASS, des DEA et des DESS relevant de ce domaine dans 52 universités habilitées et d'une étude sur la place des mathématiques dans les filières d'ingénieur.

Le CNE envisage une importante opération de communication à l'occasion de la sortie de ce rapport - initié par Philippe Bénilan, membre du CNE décédé en février 2001 -, avec notamment l'organisation d'un colloque qui se tiendrait à Besançon.

Dans la continuité de ses rapports thématiques, le CNE a engagé l'évaluation des trois premières années d'études juridiques (DEUG et licence). Toutes les universités concernées ont répondu à un questionnaire initial. Les experts désignés vont prochainement visiter les universités pour compléter les informations recueillies et rédiger les premiers éléments de ce rapport transversal.

Le Comité prépare également le rapport que le décret du 21/02/1985 (modifié par le décret du 07/12/1988) lui fait obligation de remettre chaque année au Président de la République.

Le calendrier est tel que le rapport 2002 prendra nécessairement un certain relief. C'est pourquoi le Comité a souhaité lui donner un contenu particulièrement nourri sur le suivi des évaluations, les problèmes transversaux que celles-ci mettent en évidence et le positionnement de l'évaluation française dans les contextes européen et international.

### Les nouvelles évaluations

Le programme engagé en ce début d'année s'appliquera aux établissements de la vague contractuelle 2004. Ainsi seront évalués :

- les établissements de l'académie de Rennes (Université Rennes I, Université Rennes II, Université de Bretagne occidentale, INSA de Rennes, ENS Chimie de Rennes, IEP de Rennes, ENI de Brest, Université de Bretagne-Sud (suivi) ;
- ceux de l'académie de Nantes (Université de Nantes, Université d'Angers, Université du Maine, École centrale de Nantes) ;
- enfin, ceux des académies de Provence - Alpes - Côte-d'Azur (Université d'Avignon et du Vaucluse, Université de Nice-Sophia Antipolis, Université de Toulon et du Var, IUFM de Nice, Observatoire de Nice-Côte d'Azur), le site Aix-Marseille ayant, pour sa part, fait l'objet d'un rapport général en 2001.

Pour d'autres établissements de cette vague, il sera procédé à une brève évaluation de suivi (Université de Picardie, Université de Reims, Université de Limoges, IUFM de Poitiers).

Ainsi, avec la réalisation des programmes 2001 et 2002, le CNE aura clairement situé les évaluations au cœur des étapes et de la réflexion contractuelles, même si des adaptations restent encore nécessaires.

Il aura également actualisé l'évaluation de certaines universités.

Il aura enfin contribué à mieux situer l'apport français dans les évolutions internationales.

*Gilles BERTRAND*

# SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CNE

Délégué général — Pr. Jean-Loup JOLIVET ☎ 01 55 55 60 97
Adjointe au Délégué général — Annick REY ☎ 01 55 55 63 49

Secrétariat de direction
Gyslaine CHUSSEAU ☎ 01 55 55 60 97
Nathalie RAIBAUT ☎ 01 55 55 61 92

## ÉVALUATIONS

(méthodologie ; collecte, analyse, synthèse des données ; organisation et conception des expertises ; préparation des rapports)

Chargés de mission et d'études

Isidore BOURSIER-MOUGENOT ☎ 01 55 55 63 93
Guy CIRIER ☎ 01 55 55 63 77
Christine CRESPY ☎ 01 55 55 61 97
Bruno CURVALE ☎ 01 55 55 68 40
Jean-Christophe MARTIN ☎ 01 55 55 63 22
Pierre MAUSSION ☎ 01 55 55 63 34
Hugues MOUSSY ☎ 01 55 55 63 56
Dominique NICOLLE ☎ 01 55 55 63 69
Marie-France PONSOT ☎ 01 55 55 60 32
Carine PORTIER ☎ 01 55 55 61 73
Annick REY ☎ 01 55 55 63 49
Jeanne-Aimée TAUPIGNON ☎ 01 55 55 61 96

## ADMINISTRATION LOGISTIQUE

(comptabilité, finances, budget, organisation des missions ; gestion du personnel)

Chargée de la comptabilité et du budget
Carine PORTIER ☎ 01 55 55 61 73

Secrétariat, Missions et déplacements
Marie-Claude AJOLET ☎ 01 55 55 63 02

Secrétariat
Nisa BALOURD ☎ 01 55 55 61 38
Françoise BOLLARD ☎ 01 55 55 63 54
Isabelle NOLLEAU ☎ 01 55 55 63 67

## INFORMATIQUE

(réseaux, serveurs, PAO ...)

Chargé de l'administration réseau, webmaster serveurs
Jean-Christophe MARTIN ☎ 01 55 55 63 22

Serveur
Sandrine DALVERNY - ☎ 01 55 55 63 84

PAO, serveur
Delphine LECOINTRE ☎ 01 55 55 63 74

## DOCUMENTATION PUBLICATIONS

(documentation, publications, relations avec les médias, comptes rendus des séances plénières du Comité)

Chargée des publications, des comptes rendus du Comité et de la revue de presse
Francine SARRAZIN ☎ 01 55 55 63 63

Chargée de la documentation et de la diffusion de l'information
Michèle DERIÉMONT ☎ 01 55 55 62 49

Communication externe
Sandrine DALVERNY ☎ 01 55 55 63 84

Secrétariat, PAO
Delphine LECOINTRE ☎ 01 55 55 63 74

N.B. : Cinq personnes figurent à deux endroits distincts, étant donné leurs fonctions

# COMPOSITION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Jean-Loup Jolivet

Annick Rey

Gyslaine Chusseau

Nathalie Raibaut

## Évaluations

Isidore Boursier-Mougenot

Guy Cirier

Christine Crespy

Bruno Curvale

Jean-Christophe Martin

Hugues Moussy

Dominique Nicolle

Marie-France Ponsot

Pierre Maussion

Jeanne-Aimée Taupignon

## Administration - Logistique

Marie-Claude Ajolet

Carine Portier

Isabelle Nolleau

Françoise Bollard

Nisa Balourd

## Documentation - Publications

Sandrine Dalverny

Michèle Deriémont

Francine Sarrazin

Delphine Lecointre

# L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE DU CNE

Depuis quelques années, le Comité national d'évaluation est amené à augmenter très significativement la part de son activité consacrée aux relations internationales, comme l'indique le bilan succinct ci-dessous :

### *Vers l'Union européenne*

Les contacts avec les agences ou structures d'évaluation diverses des pays partenaires du CNE au sein de l'Union européenne se multiplient, tant de manière bilatérale que de façon plus structurée au sein de l'ENQA (European Network for Quality Assessment).

Ce réseau des agences et structures de statuts juridiques divers se consacrant, dans les pays de l'Union européenne, à l'évaluation dans l'enseignement supérieur, est l'un des trois partenaires chargés, à la suite de la Conférence de Prague, de faire des propositions visant à développer la convergence européenne dans l'enseignement supérieur.

Le CNE, comme les autres membres de l'ENQA, est ainsi amené à formuler des suggestions ou propositions, tant en direction de l'Union européenne pour alimenter le processus de convergence que vers les responsables nationaux de l'enseignement supérieur pour attirer l'attention de ceux-ci sur des points de blocage potentiel qui se présenteraient.

Les deux autres partenaires sont :

. l'EUA, European University Association, qui regroupe plus de 500 universités et établissements, et est actuellement présidée par un français, Éric Froment ;

. l'ESIB, National Unions of Students in Europe.

### *Vers les autres pays*

Nombre de pays extérieurs à l'Union européenne recherchent une information, un conseil, parfois un transfert de savoir-faire auprès du CNE, instance positionnée depuis plus de quinze ans sur l'activité d'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement supérieur. C'est le cas notamment de plusieurs pays de l'Est (Pologne, Macédoine, Pays baltes…) soucieux de reconstruire leur enseignement supérieur sur des bases nouvelles leur permettant d'intégrer, à terme, l'espace européen.

Les contacts sont également nombreux en direction de pays d'Amérique latine qui ne souhaitent pas dépendre trop étroitement de l'approche nord-américaine (Paraguay, Colombie, Argentine). Ils ont débouché sur plusieurs missions organisées en collaboration avec les ambassades françaises dans le cadre de séminaires de travail des conférences de recteurs ou de cadres des administrations centrales concernées.

Notons, enfin, plusieurs opérations suivies avec certains pays africains francophones (Madagascar, Côte d'Ivoire, Algérie etc.), dont l'organisation de l'enseignement supérieur est voisine de celle de la France et qui se tournent spontanément vers notre pays pour la mise sur pied de partenariats.

Sans, bien entendu, que cette activité prenne le pas sur la mission principale du CNE, il s'agit là d'une évolution importante de notre pratique, rendue indispensable par le contexte général de l'enseignement supérieur et par la dynamique de construction de l'espace européen, et qui témoigne de l'écho international que rencontre l'approche française de l'évaluation institutionnelle.

# LE SITE INTERNET DU CNE

Créé en juin 1996, le site internet du CNE (http://www.cne-evaluation.fr), met en ligne plus de 100 rapports d'évaluation (d'établissements, disciplinaires ou thématiques), téléchargeables au format PDF, et l'intégralité de ses autres publications : *Profils* (52 numéros), *Bulletins* (32 numéros), rapports au Président de la République. En outre, chaque internaute peut consulter les guides méthodologiques envoyés aux établissements pour réaliser leur évaluation interne.

Chaque jour, de 300 à 400 visiteurs, dont 60% sont français, se connectent. Certains rapports ont déjà été téléchargés à plus de 1000 exemplaires, principalement ceux relatifs à des thématiques précises (rapport transversal sur les IUFM, la pharmacie, le site d'Aix-Marseille…).

En 2001, le site a connu un essort spectaculaire avec plus de 82 000 visiteurs, soit 7 000 par mois, et plus de 50 000 téléchargements de publications (rapports d'évaluation, *Bulletins*, *Profils*), soit presque le double du total atteint de 1996 à 2000. Le nombre de téléchargements demeure largement lié à la publicité faite au rapport d'évaluation, grâce notamment aux conférences de presse organisées par le CNE et au relais assuré par l'établissement sur son propre site (IUFM d'Aix-Marseille -> 1300 téléchargements).

Par ailleurs, la mise en ligne des guides méthodologiques et l'affichage du déroulement des programmes d'évaluation en cours a suscité un intérêt réel de la part des établissements, accroissant ainsi le nombre des connections. Au cours du 1er trimestre 2002, certains rapports d'établissements, et tout particulièrement de ceux dont le CNE réalise actuellement l'évaluation seconde (Grenoble I-II-III, INPG, Montpellier I-II, Antilles-Guyane …), ont été téléchargés chaque mois à environ 100 exemplaires.

Cet intérêt ne pourra que s'amplifier avec la mise en ligne très prochaine de la nouvelle maquette du serveur Internet, amélioré par la présence d'un moteur de recherche interne et de nouveaux menus facilitant la navigation à l'intérieur du site.

**Les publications du CNE sont consultables sur le site Internet du Comité**
**http://www.cne-evaluation.fr**

Directeur de la publication : Gilles Bertrand
Réalisation PAO : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin